



FICHE PRODUIT ACCOMPAGNEMENT VAE

Formation continue



Référence : DOC29

Version : **01**

Validation direction :
Le

Diffusion :
CANDIDAT

Date de création : *le 15/07/2020*
Par : Isabelle RIVIERE

Date de contrôle de la qualité :
19/08/2020
Date de modification :

OBJET

Ce document décrit les éléments d'un accompagnement VAE

Obtenez un diplôme grâce à votre expérience.

Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience professionnelle, en continu ou discontinu, en rapport direct avec le diplôme visé, peut prétendre à la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

Objectif de la VAE : obtenir une qualification grâce à l'expérience professionnelle !

La Validation des Acquis de l'Expérience, instaurée par la loi de Modernisation sociale du 17 janvier 2002 (articles 133 à 146), permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme par la validation des compétences acquises dans le cadre de l'expérience professionnelle.

Le diplôme obtenu par la VAE est le même et a **la même valeur que celui obtenu par les filières classiques** (formation initiale ou alternance).

Les diplômes visés :

Dans le domaine de l'optique lunetterie, le BTS OL mais également le Bac Professionnel d'optique-lunetterie peuvent être validés par la VAE.

1. Rapprochez-vous du DAVA de votre académie afin de présenter votre dossier de recevabilité.
2. Une fois votre projet de VAE validé par le DAVA, IES vous accompagne dans la préparation de votre dossier de validation.
3. Vous compléter vos compétences
4. Nous vous aidons en parallèle dans la rédaction de votre livret 2
5. Nous vous préparons à votre entretien devant le jury.
6. A l'issue de votre entretien final, le jury validera totalement ou partiellement l'obtention de votre VAE.

2 possibilités après le passage des examens :

- Vous obtenez la moyenne ou plus, vous devenez titulaire du diplôme.
 - Malheureusement, les résultats ne permettent pas de valider le diplôme, vous pouvez entreprendre une seconde démarche VAE, souvent synonyme de succès ou bien re préparer les matières manquantes pour valider l'ensemble du diplôme.
7. L'ensemble de la démarche dure environ 1 an

Entreprendre un projet de formation VAE nécessite un investissement et un engagement personnel important. Votre accompagnateur sera là pour vous guider pour vous aider à progresser et conserver la motivation nécessaire à votre réussite.

Un programme sur mesure :

- **Accompagnement** individuel à la constitution de votre dossier de validation et préparation à l'entretien oral face au jury
- **Formation** technique métier en fonction des compétences à compléter
 - Analyse de la vision et optométrie
 - Contactologie et Basse vision
 - Economie et gestion
 - Technologie Atelier et Prises de mesures

FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Etude de financement sur –mesure et aide à la constitution des dossiers

CONTACT

- ies@ies-institut.fr
- Céline Benneji 05 63 28 21 63
- Réfèrent handicap sandrine.vanengelandt@ies-institut.fr

PRE-REQUIS OBJECTIFS

- AVOIR 1 AN D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS UNE FONCTION EN ADEQUATION AVEC LE DIPLOME VISE
- ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

TARIFS ET FRAIS ANNEXES

- A DEFINIR APRES ETUDE DE FAISABILITE
- SUR DEVIS
- ETUDE DE FINANCEMENT
- ETUDE DE FAISABILITE SOUS 15 JOURS APRES DEMANDE

NOMBRE DE STAGIAIRE ACCESSIBILITE

- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL OU DE GROUPE
- ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES CONTACTER LE REFERENT HANDICAP POUR ETUDE DE FAISABILITE

PROGRAMME DE'ACCOMPAGNEMENT

- ENTRETIEN ETUDE DU REFERENTIEL D'ACTIVITES
- RESSOURCES DE TRAVAIL
- LIVRET 1 ET 2
- REDACTION DES ACTIVITES /DEVELOPPEMNT DES COMPETENCES/FORMATIONS
- PREPARATION AU JURY ORAUX BLANCS

DUREE ET LIEU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- PLANNING D'ACCOMPAGNEMENT
- FORMATION PRESENTIEL
- FORMATION DISTANCIEL
- SYNCHRONES ET ASYNCHRONES

MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- UN ACCOMPAGNATEUR SPECIALISE PAR APPRENANT OU GROUPE
- SUIVI PEDAGOGIQUE REGULIER
- TABLEAU CROISE DES COMPETENCES
- COMPTE RENDU D'ENTRETIEN
- DISPOSER D'UN ORDINATEUR CONNECTION INTERNET BOITE MAIL

MODALITE D'EVALUATION

- QCM
- ETUDE DE CAS
- RELECTURE DES LIVRETS
- MISE EN SITUATION ORAUX A BLANC DE SOUTENANCE

FORMALISATION A L'ISSU DE L'ACCOMPAGNEMENT TAUX DE REUSSITE

- FEUILLES D'EMARGEMENT
- ATTESTATIONS DE FORMATION
- ENVOI DU LIVRET 2 CONVOCATION A L'ORAL AU JURY VALIDATION PARTIELLE OU TOTALE DU DIPLOME OU ECHEC
- TAUX DE REUSSITE

POST JURY

- BILAN
- COMPLEMENT D'ACCOMPAGNEMENT

QUESTIONNAIRE DE FIN D'ACCOMPAGNEMENT

- EVALAUTION A CHAUD DE L'ACCOMPAGNEMENT